

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN**  
**SESSION N°5-2022**  
**DU 20 mai 2022**

Présidence de Thierry BONNEFOI

Etaient présents : Fred Ladet, Viviane Arickx, Xavier Daran, Eric Rollandin, Daniele Coueilles, Françoise Bacqué, Isabelle Bourda, Jacqueline Darolles.

Excusé : François Dutech

Absent : Patrick Saint-Supéry

Secrétaire de séance : Jacqueline Darolles

Début de la séance : 20h30

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Délibération adhésion au conventionnement avec le CDG32 (mutuelle santé)
- Situation globale du projet de la salle des fêtes et de ses abords face au contexte économique
- Délibération Plan de financement du site halte récréative et touristique (accolé au local technique)
- Délibération Plan de financement rectifié du café associatif et culturel et de la voirie
  
- Réflexion sur la stratégie de la défense incendie chemin d'en ballot
- Gestion du cimetière : état des lieux et aménagement
- Informations et questions diverses

**Délibération adhésion au conventionnement avec le CDG32 (mutuelle santé)**

Accord à l'unanimité du conseil pour adhérer, participation à hauteur de 50%.

**Situation globale du projet de la salle des fêtes et de ses abords face au contexte économique**

Dernier estimatif 1 551 000 euros (HT).

Réflexion au niveau de la faisabilité du projet compte tenu de l'augmentation du cout des matériaux.

Une communication sera faite à la population.

**Plan de financement du site halte récréative et touristique**

Dernier estimatif : 236.000 euros.

Outre l'installation du local technique communal, le projet inclura une aire de camping-car, une aire de jeux pour les enfants, une prise de recharge pour les vélos électriques, la signalétique des chemins de randonnée.

**Plan de financement rectifié du café associatif culturel et de la voirie**

Estimatif 378.000 euros. Ce projet sera revisité dans le projet global de la salle des fêtes.

|  |
|--|
| Réflexion sur la stratégie de la défense incendie chemin d'en Ballot |
|--|

Accord du conseil pour le principe d'implantation de deux réserves incendie enterrées pour protéger cette zone à forte urbanisation.

|  |
|--|
| Gestion du cimetière ; état des lieux et aménagement |
|--|

Décision de faire appel à des prestataires pour la gestion des concessions et pour la gestion des espaces.

|                                    |
|------------------------------------|
| Informations et questions diverses |
|------------------------------------|

Remerciements de la famille de Marcel Carsalade.

Journée communale : beaucoup de tâches réalisées. Remerciements aux participants.

Irrigation : prévoir une organisation pour l'arrosage des plantations durant les congés de l'agent technique.

Bornage du Chemin de la Bourdette le 02 juin.

Fin de séance minuit